

# ACTION URGENTE

## UNE MILITANTE ÉCOLOGISTE IRANIENNE DÉTENUE SANS INCULPATION

**Mahfarid Mansourian, militante écologiste et interprète, est détenue depuis le 8 février à la prison d'Evin à Téhéran, la capitale de l'Iran. À la connaissance d'Amnesty International, elle n'a pas été inculpée. L'organisation considère que cette femme est une prisonnière d'opinion.**

**Mahfarid Mansourian**, 46 ans environ, a été arrêtée chez elle, à Téhéran, dans la nuit du 7 au 8 février 2010 par des agents en civil qui n'ont pas décliné leur identité. D'après son mari, Ghassem Maleki, ces agents ont présenté un mandat d'arrêt général qui ne portait pas le nom de Mahfarid Mansourian mais les autorisait à arrêter toute personne « suspecte ». Pendant deux jours, personne n'a su où se trouvait cette femme, jusqu'à ce qu'elle téléphone à sa famille et explique qu'elle était détenue à la prison d'Evin, à Téhéran. Elle n'a pas été autorisée à recevoir la visite de ses proches, ni celle d'un avocat.

Mahfarid Mansourian, diplômée en génie civil et en éco-conception, est une militante écologiste. Elle a travaillé pour l'Agence japonaise de coopération internationale, un organe gouvernemental indépendant qui coordonne l'aide publique au développement du gouvernement japonais. Elle a également déjà travaillé comme interprète pour des journalistes étrangers en Iran. Elle fait partie des dizaines, voire des centaines, de journalistes, étudiants, membres de partis politiques, défenseurs des droits humains et membres de la minorité baha'ie arrêtés au cours des dernières semaines par les autorités iraniennes. La répression a été particulièrement dure au cours des jours qui ont précédé le 31<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution islamique en Iran, le 11 février, car d'importantes manifestations étaient attendues ce jour-là.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :**

- demandez instamment la libération immédiate et inconditionnelle de Mahfarid Mansourian, dont Amnesty International pense qu'elle est détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association, notamment avec des organisations et des journalistes étrangers ;
- exhorte les autorités à la protéger, en attendant sa libération, de toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements et à lui permettre sans délai d'entrer en contact avec ses proches et un avocat de son choix ;
- faites part de votre préoccupation face à la répression systématique de manifestations pacifiques par les autorités iraniennes et rappelez-leur qu'en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran est tenu de respecter le droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 29 MARS 2010 :**

Responsable des autorités judiciaires provinciales à Téhéran :

Ali Reza Avaei  
Karimkhan Zand Avenue  
Sana'i Avenue, Corner of Ally 17,  
No. 152  
Tehran  
République islamique d'Iran

**Courriel :** [avaei@Dadgostary-tehran.ir](mailto:avaei@Dadgostary-tehran.ir)

**Formule d'appel :** *Dear Mr Avaei, / Monsieur,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Sadeq Larijani  
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh  
(Office of the Head of the Judiciary)  
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of  
Serah-e Jomhuri,  
Tehran 1316814737  
République islamique d'Iran

**Courriel :** *via son site Internet :*

<http://www.dadiran.ir/tabid/75/Default.aspx>

(1er champ comportant une étoile : prénom ; 2e champ : nom de famille ; 3e champ : adresse électronique)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

**Copies à :**

Chef du Comité des droits de l'homme au sein du pouvoir judiciaire :

His Excellency Mohammad Javad Larijani  
Bureau of International Affairs, Office of the Head of the Judiciary, Pasteur St., Vali Asr Ave. south of Serah-e Jomhuri  
Tehran 1316814737

République islamique d'Iran

**Fax :** + 98 21 5 537 8827 (merci de vous montrer persévérant)

**Courriel :** [bia.judi@yahoo.com](mailto:bia.judi@yahoo.com)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UNE MILITANTE ÉCOLOGISTE IRANIENNE DÉTENUE SANS INCULPATION

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les manifestations organisées en juin et juillet 2009 pour protester contre le résultat contesté de l'élection présidentielle de juin ont été violemment réprimées, et la police et les bassidjis, une milice paramilitaire, ont eu recours à une force excessive. Depuis, des manifestations continuent d'avoir lieu à l'occasion de dates d'importance nationale car les rassemblements publics sont autorisés lors de ces journées. Certaines de ces manifestations ont notamment pris place lors de la Journée al Qods (18 septembre), de l'anniversaire de la prise de l'ambassade américaine en 1979 (4 novembre), de la Journée nationale des étudiants (7 décembre) et de la fête religieuse de l'Achoura (27 décembre). Des milliers de personnes ont été arrêtées au cours de ces manifestations, bien que beaucoup aient été libérées depuis.

Nombre des personnes arrêtées depuis l'élection ont été torturées ou soumises à d'autres mauvais traitements. Au moins trois d'entre elles sont mortes des suites des actes de torture qui leur ont été infligés au centre de détention de Kahrizak, près de Téhéran. Le 19 décembre 2009, un tribunal militaire de Téhéran a annoncé que 12 personnes avaient été inculpées, dont trois de meurtre, à la suite de ces violences.

De nombreuses personnes, peut-être des centaines, ont été jugées de manière inique, notamment lors de procès collectifs « pour l'exemple » ; plus de 100 ont été condamnées à des peines d'emprisonnement et pas moins de 12 à la peine capitale – bien qu'au moins trois d'entre elles aient vu leur condamnation à mort commuée en peine d'emprisonnement. Deux personnes ont été exécutées le 28 janvier. Selon des médias iraniens, le responsable adjoint du pouvoir judiciaire, Ebrahim Raisi, a déclaré le 1er février que, après l'exécution de deux hommes la semaine précédente, les neuf autres condamnés seraient exécutés « prochainement ». Le 3 février, le procureur de Téhéran, Abbas Jafari Dowlatabadi, a toutefois précisé que ces personnes pouvaient encore faire appel de leur condamnation. Ces neuf personnes n'ont pas eu droit à un procès équitable, elles n'ont pas pu consulter d'avocat au début de leur détention et certaines, voire toutes, semblent avoir été contraintes à « avouer » (voir <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/news/shocking-execution-iran-protesters-condemned-20100128> et <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/news/nine-risk-execution-over-iran-protests-20100202>).

Lors de la fête de l'Achoura et dans les jours qui ont suivi, les forces de sécurité ont fait preuve d'une violence sans précédent depuis le mois de juillet. Le site d'information en persan Jaras, qui s'oppose au gouvernement, estime qu'au moins 1 300 personnes ont été arrêtées à travers l'Iran, dont 600 à Ispahan et 200 à Najafabad. Les autorités ont reconnu avoir procédé à plus de 1000 arrestations, bien que l'on ignore si elles font référence aux personnes arrêtées à Téhéran uniquement ou dans tout le pays. Les autorités iraniennes ont déclaré que les manifestants qui « se soulèvent » ou commettent des actes de violence tels que des incendies volontaires seraient inculpés de *mohareb* (inimitié à l'égard de Dieu), une infraction passible de la peine capitale. Le 29 janvier, cinq personnes auraient été condamnées à mort pour *mohareb* à la suite des manifestations de l'Achoura.

Depuis les manifestations de l'Achoura, le 27 décembre, des centaines d'autres journalistes, défenseurs des droits humains et membres de partis politiques proches du candidat à la présidentielle Mir Hossein Moussavi et de l'ancien président Khatami auraient été appréhendés, parmi lesquels Emadeddin Baghi, le lauréat 2009 du prix Martin Ennals, décerné à des défenseurs des droits humains (voir l'AU 05/10, MDE 13/003/2010). Plus de 20 Baha'is ont également été arrêtés depuis janvier. Des proches des sept chefs de la congrégation baha'ie, notamment, ont été inculpés pour des motifs politiques et sont actuellement jugés, apparemment en raison de leur appartenance à cette communauté (voir l'AU 128/08, MDE 13/068/2008, et ses mises à jour). Les autorités affirment que l'agitation de décembre a été provoquée par des « monarchistes », des membres de l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple, des personnes appartenant à un « groupuscule communiste » et des membres de la congrégation baha'ie, une minorité religieuse non reconnue par l'État. Cette communauté nie énergiquement toute implication dans les troubles.

Les importantes manifestations attendues le 11 février ont été largement réprimées par les forces de sécurité, qui ont empêché les opposants au gouvernement, parmi lesquels se trouvait Mir Hossein Moussavi, de se rassembler. Elles ont passé à tabac certains manifestants et leur ont lancé des gaz lacrymogènes. Des agents en civil ont attaqué au gaz poivre un autre candidat malheureux de l'élection présidentielle, Mehdi Karoubi, le blessant aux yeux et au visage. L'un de ses fils, Ali Karoubi, a été brièvement détenu et passé à tabac dans la mosquée d'Amir al Mouminin, à Téhéran. Des photos de son dos et de ses bras couverts de bleus ont été publiées sur Sahamnews, le site internet officiel de la Confiance du peuple, le parti de Mehdi Karoubi. Elles étaient accompagnées d'une lettre ouverte de sa mère au Guide suprême lui demandant que des mesures soient prises contre les responsables présumés. Selon elle, son fils a été non seulement battu mais également menacé de viol. Le 15 février, le procureur de Téhéran, Abbas Jafari Dowlatabadi, a nié l'arrestation d'Ali Karoubi.

AU 36/10, MDE 13/022/2010, 15 février 2010

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

